



RÉSIDENCE L'AUTOMNE

Livret d'accueil



Bienvenue dans le Groupe l'Automne

Vous allez résider dans l'une des maisons du Groupe l'Automne et je suis heureux de vous y accueillir. Merci tout d'abord pour la confiance que vous nous témoignez.

La vocation du Groupe l'Automne est de vous accompagner dans votre quotidien en veillant à votre bien-être à toutes les étapes de votre séjour. Pour cela, nous plaçons vos besoins et vos choix au cœur de notre démarche. À votre écoute, avec professionnalisme et bienveillance, l'ensemble du personnel de l'Automne s'engage pour la qualité des soins, l'amélioration de nos prestations et de votre cadre de vie.

Ce livret d'accueil a été conçu pour faciliter votre intégration au sein de votre nouvelle résidence. Je souhaite qu'au-delà de ces quelques points de repères, la qualité de notre accueil fera que vous vous sentirez très vite chez vous dans la grande et belle famille de l'Automne.



HERVÉ CHAILLOU
Directeur

LE GROUPE L'AUTOMNE

LA CHARTE DE L'AUTOMNE

À l'Automne, nous plaçons la bienveillance comme valeur phare dans l'exercice de nos métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. Au-delà de la charte de la personne âgée dépendante élaborée par la Fondation nationale de gérontologie et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, nous avons formulé notre propre charte des valeurs et engagements.

À L'ÉCOUTE,

nous nous adaptons aux besoins de nos résidents, à leurs choix et à leurs évolutions

UNIS

et complémentaires, nous cultivons la cohésion et l'esprit de famille

TRAVAILLEURS,

nous agissons en professionnels et avec dynamisme

OUVERTS,

nous respectons chaque personne dans sa condition sociale, ses origines, ses convictions religieuses ou philosophiques

MOTIVÉS ET FORMÉS,

nous œuvrons pour la qualité des soins et le bien-être des personnes âgées

NOVATEURS,

nous sommes force de propositions pour l'amélioration de nos prestations et du cadre de vie

ENSEMBLE,

nous formons un groupe indépendant, engagé dans l'accompagnement en humanité



DES VALEURS ASSOCIATIVES AU SERVICE DE L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

L'association l'Automne (association loi 1901 à but non lucratif) a été créée le 6 juillet 1976. L'association l'Automne a alors pour objet de prendre la suite de "la Maison Hospitalière", fondée en 1926 à Montoir-de-Bretagne par les sœurs franciscaines.

L'association l'Automne n'a depuis cessé de se développer au service des personnes âgées, irrigant le Groupe de ses valeurs associatives. Par la maîtrise de l'ensemble du fonctionnement de ses établissements (l'association est propriétaire de ses murs et ne sous-traite aucun de ses services), l'association l'Automne affirme son indépendance, garantie d'une qualité de service constante auprès des personnes âgées.

6 EHPAD ET 2 RÉSIDENCES SERVICES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Le Groupe l'Automne compte huit établissements d'accueil pour personnes âgées en Loire-Atlantique. Autant de petites structures aux dimensions et à l'ambiance familiales. Tous en partie Nord de l'estuaire de la Loire, ils s'égrènent de Savenay à Pornichet, jusqu'en Brière à la Chapelle-des-Marais.



L'AUTOMNE EN CHIFFRES



8

EHPAD et résidences services en Loire-Atlantique



Depuis

1977

au service des personnes âgées



250

professionnels de l'accueil des personnes âgées



530

résidents dans nos établissements

UN PEU D'HISTOIRE

6 JUILLET 1976

Constitution de "l'Association l'Automne" qui prend le relais des religieuses.

1984

Prise en responsabilité de la "Maison du Traict" à Saint-Nazaire

1998

Construction de la résidence "Le Châteaubriand", résidence services de standing à Montoir-de-Bretagne

2003-2006

Reprise du foyer logement "Notre Dame de Toutes Aides" à la Chapelle-des-Marais ; transformation en EHPAD résidence "La Chalandière"

2012

Reprise de l'établissement "Les Tilleuls" à Savenay

2018

Reprise du foyer logement Marcel Pagnol à Savenay et transformation en Résidence services



1926

Création de la "Maison Hospitalière" par les religieuses franciscaines à Montoir-de-Bretagne



1982

Restructuration et extension de la "Résidence L'Automne" à Montoir-de-Bretagne



1994

Création de l'association "Rest'Automne", cuisine centrale dédiée à la préparation des repas



2000-2002

Construction et ouverture de la "Résidence Le Port" à Saint-Nazaire



2006

Création de l'association : "Automne Services Domicile" (prestation de services à domicile)



2014

Intégration de la résidence de la "Côte d'Amour" à Pornichet



2019

Construction de la "Résidence Wilson", résidence services mitoyenne de la Résidence Le Traict.



VOTRE ACCUEIL

au sein du Groupe l'Automne

1

NOS PREMIERS CONTACTS

Le secrétariat de votre résidence vous accueille et vous informe sur l'établissement et son fonctionnement. Une visite est possible sur rendez-vous auprès du responsable de l'établissement.

2

VOTRE INSCRIPTION

Quel que soit l'établissement de votre choix, la procédure d'inscription est la même. Il vous est demandé de compléter :

- une **fiche d'inscription** (à retirer à l'accueil de votre résidence ou à remplir en ligne sur le site internet du Groupe l'Automne),
- une **fiche d'évaluation** relative à votre autonomie,
- une **fiche de renseignements médicaux** à remplir par votre médecin traitant. Il vous est demandé de retirer un dossier d'inscription auprès de l'accueil de votre résidence ou de le remplir en ligne sur le site internet du Groupe l'Automne.

Après avoir complété la fiche d'inscription et rencontré le médecin traitant pour remplir avec lui la grille AGGIR et la fiche de renseignements médicaux, veuillez prendre **rendez-vous avec le responsable de l'établissement** (EHPAD ou Résidence services) de votre choix, afin de valider l'inscription.

3

À VOTRE ARRIVÉE

Avant votre admission, nous vous demandons de constituer un dossier administratif, comprenant :

- un **dossier de renseignements** actualisés,
- une **copie du livret de famille** ou un extrait d'acte de naissance,
- l'**attestation de droits à l'assurance maladie**,
- votre **carte vitale**,
- votre **carte de mutuelle** complémentaire,
- un **relevé d'identité bancaire** ou postal,
- une **photo d'identité** récente.

Et pour la partie médicale, un dossier comprenant :

- Une **fiche d'information de santé** complétée par un médecin,
- Une **fiche d'évaluation de votre autonomie** complétée par un médecin.

VOS FRAIS DE SÉJOURS

Le **prix de la journée est fixé chaque année par arrêté du Conseil Départemental**. Il comprend l'hébergement complet du résident. Il convient d'y ajouter les frais liés à la dépendance appelé ticket modérateur.

Pour les personnes dont les revenus sont insuffisants pour couvrir les frais d'hébergement, le **financement complémentaire est assuré par l'Aide Sociale** (Conseil Départemental). Un dossier de prise en charge peut être retiré au CCAS de la Mairie.

Par ailleurs, vous pouvez bénéficier de **l'Aide Personnalisée au Logement (APL)** en fonction de vos ressources et des établissements.

À votre charge ou à celle de votre famille, les frais de séjour sont facturés à terme échu.

Le prélèvement automatique est préférable et établi le 5 du mois suivant.

LE PRIX DE SÉJOUR COMPREND :

- l'hébergement
- la restauration
- la fourniture et le blanchissage du linge de maison
- l'entretien du linge personnel
- la présence du personnel 24/7
- l'animation
- l'abonnement téléphonique
- le Wifi
- la responsabilité civile



“ faire que vous vous sentiez très vite chez vous ”



BIENVENUE À LA RÉSIDENCE L'AUTOMNE



CADRE DE VIE

La résidence l'Automne est située au cœur de **Montoir-de-Bretagne**. Édifiée sur 4 niveaux, la résidence l'Automne compte **100 logements**, d'une superficie de 23 à 38 m² avec un espace de vie spacieux équipé d'un dressing, d'une salle de bains et d'une kitchenette. Proche des commerces, du marché, des services médicaux et paramédicaux, la résidence l'Automne bénéficie des lignes de bus reliant Montoir-de-Bretagne à Saint-Nazaire en moins de 10 minutes.

UNE MAISON AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES DEPUIS 1926

La résidence l'Automne trouve son origine en 1926, époque où la congrégation religieuse des sœurs franciscaines du Pérou assure la prise en charge des personnes âgées de Montoir-de-Bretagne, installées dans une petite maison reçue en dotation. La maison de retraite porte alors le nom de "la Providence".

En 1977, l'association l'Automne prend la suite des religieuses pour la gestion de l'établissement qui compte alors 66 lits. Dès lors, divers travaux de rénovation, d'agrandissement et d'amélioration sont entrepris pour offrir aujourd'hui des logements spacieux et adaptés à la personne âgée.

SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Moderne et sécurisée, la résidence l'Automne est dotée d'équipements récents favorisant la qualité de votre séjour :

- **serrures anti-intrusion**
- **barres d'appui et mains courantes**
- **dispositifs d'appels en lien direct 24/7 avec le personnel soignant**
- **4 ascenseurs** permettant d'accéder facilement et rapidement aux différents espaces de la résidence
- un **coffre-fort** permettant de mettre en sécurité vos effets personnels de valeur

Une **permanence téléphonique** est par ailleurs assurée 24/7 par le personnel présent, et la structure est sécurisée chaque nuit par la fermeture automatique des portes.



Je vous souhaite la bienvenue à la résidence l'Automne et vous remercie de la confiance que vous nous témoignez. Ce livret d'accueil s'adresse aux personnes demeurant de façon permanente ou temporaire à la résidence l'Automne, ainsi qu'à leurs familles et proches. Il vous permettra de prendre connaissance des prestations proposées au sein de cette belle structure, moderne et sécurisée. Garants d'un accompagnement de qualité, nous nous engageons à rendre votre quotidien le plus agréable possible et faire que vous vous sentiez très vite chez vous.



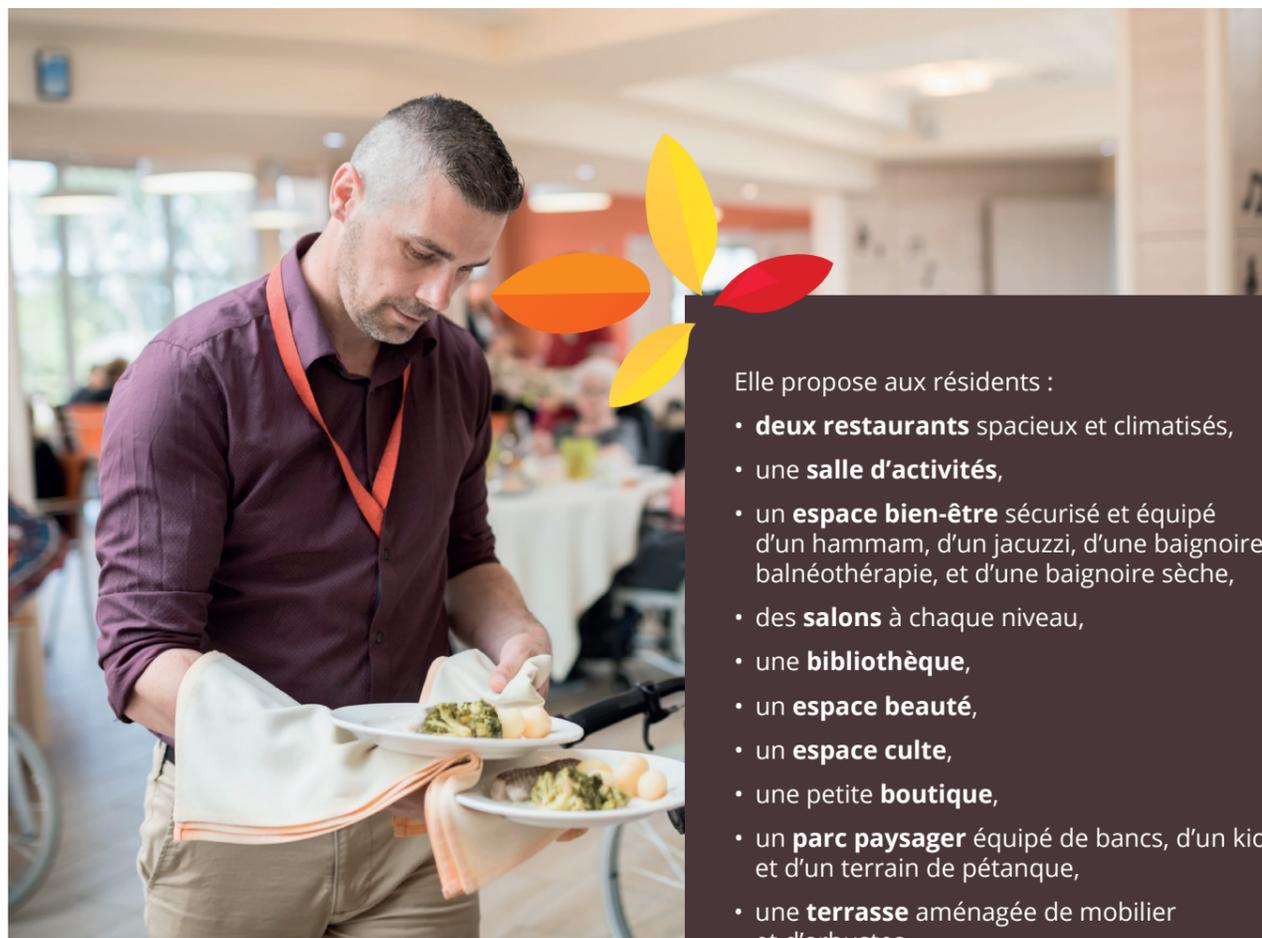
“
MARION LÉOBON
Responsable de l'établissement



VOTRE SÉJOUR À LA RÉSIDENCE L'AUTOMNE

LES ESPACES DE VIE

La résidence l'Automne comprend **95 hébergements permanents, 5 hébergements temporaires ou de nuit et 6 places en accueil de jour**. Agrémentée d'un jardin paysager et sécurisé, la résidence, entièrement climatisée, s'établit sur 4 niveaux desservis par 5 ascenseurs.



Elle propose aux résidents :

- **deux restaurants** spacieux et climatisés,
- une **salle d'activités**,
- un **espace bien-être** sécurisé et équipé d'un hammam, d'un jacuzzi, d'une baignoire balnéothérapie, et d'une baignoire sèche,
- des **salons** à chaque niveau,
- une **bibliothèque**,
- un **espace beauté**,
- un **espace culte**,
- une petite **boutique**,
- un **parc paysager** équipé de bancs, d'un kiosque et d'un terrain de pétanque,
- une **terrasse** aménagée de mobilier et d'arbustes.



VOTRE LOGEMENT

Les logements, d'une superficie de **23 à 38 m²** présentent un **espace de vie spacieux, une kitchenette, une salle de bains avec douche et un dressing. Ils sont tous équipés d'un lit médicalisé électrique et d'une table de chevet, d'une ligne téléphonique, d'un téléphone et d'une prise de télévision**. Les volets électriques, détecteurs de lumière et interrupteurs à distance contribuent à votre confort de vie au quotidien.

Vous avez la possibilité de choisir une vue sur la rue, sur le jardin paysager ou un accès direct à une terrasse. Chaque logement est conçu avec des matériaux de qualité et du mobilier peut vous être proposé pour aménager votre lieu de vie ; vous êtes encouragés à le personnaliser comme vous le souhaitez avec vos propres meubles, cadres et autres décorations personnelles.

LA RESTAURATION

Deux restaurants climatisés et ouverts toute l'année vous accueillent **midi et soir au rez-de-chaussée de la résidence**. Les repas sont préparés sur place par le chef cuisinier et son équipe sur la base de menus validés par une diététicienne, et l'équipe hôtelière assure un service à l'assiette. Respectueuse des normes d'hygiène, la restauration s'adapte aux goûts et aux besoins de chacun. Le restaurant est également ouvert aux personnes âgées non résidentes.

Un restaurant "invité" permet à vos familles et proches de se joindre à vous pour le déjeuner ou le dîner en choisissant leur menu à la carte proposé par le chef cuisinier. Il est recommandé de réserver au minimum 72 h à l'avance.

Le restaurant "la Clé de Sol" est ouvert chaque midi de 12h30 à 13h30. Véritable restaurant gastronomique, "la Clé de Sol" propose des menus à la carte et réalisés sous vos yeux.



HORAIRES DES REPAS

Déjeuner : 12h30 - Collation : 15h45
Dîner : 18h45

LES SORTIES

La résidence l'Automne est un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Vous êtes bien sûr **libre d'aller et venir**, de recevoir vos proches et d'organiser votre journée comme bon vous semble (sauf contre-indication médicale). Pour le bon fonctionnement de la résidence, il vous est juste demandé de respecter les horaires des repas ; et dans un souci d'organisation comme de sécurité, de signaler vos absences auprès de l'accueil et du personnel soignant.





VOTRE QUOTIDIEN À LA RÉSIDENCE L'AUTOMNE



UN LIEU DE VIE, CÔTÉ PRATIQUE

Chaque jour, nous contribuons à faire de nos établissements des lieux de vie animés et agréables pour chacun. **Animations, services extérieurs, entretien des locaux...** contribuent ainsi à la qualité de vie quotidienne de nos résidents comme du personnel.

L'ensemble des services proposés à la résidence l'Automne s'inscrivent dans l'unique objectif de rendre votre séjour le plus agréable possible. Dans le respect de votre indépendance, du caractère unique de vos besoins et de votre plaisir.



LE LINGE

La blanchisserie procède à l'étiquetage de votre linge dès votre arrivée à la résidence. Elle prend en charge **l'entretien de votre linge personnel**, à l'exception du linge fragile (soie, Damart...). La blanchisserie assure également la **fourniture et l'entretien du linge hôtelier** tout au long de votre séjour.



LE CULTE

Un **office religieux est célébré chaque semaine** dans la chapelle de l'établissement. Ce lieu est libre d'accès, dans le respect de la liberté de conscience qui constitue une règle fondamentale.



LE WEB

Vous bénéficiez d'un **accès wifi gratuit** au sein de la résidence. Une **tablette tactile en libre-service** à l'entrée de la résidence vous donne accès à l'ensemble des documents officiels dont l'affichage est obligatoire. Vous y trouverez aussi toutes les informations concernant la vie de la résidence (menus, programme des activités...)



LE COURRIER

Votre courrier vous est distribué à son arrivée dans votre logement. Votre courrier au départ peut être déposé à l'accueil ; la levée est réalisée chaque jour sauf le week-end.



LES ANIMATIONS

Aucune obligation d'y participer ! Vous organisez votre journée à votre convenance et vous pouvez profiter des activités proposées selon vos centres d'intérêt.

Un programme mensuel est affiché dans le hall d'entrée, sur lequel figure la liste des différentes activités proposées par l'établissement. Toutefois si vous avez une passion, des idées d'activités à partager, vos propositions seront les bienvenues.

Vous sont ainsi proposées diverses activités :

- **collectives** : jeux de société, théâtre, bowling en Wii, chant choral, ...
- **thérapeutiques** : atelier mémoire, atelier artistique, atelier cuisine, atelier bricolage, boutique, gymnastique, ...
- **de loisirs** : projection de films, bibliothèque, lecture, échanges inter-générationnels et inter-résidences, ...
- **ponctuelles** : sorties pique-nique, cinéma, spectacles, visites, réceptions, ...
- **séjour Vacances?**



L'ENTRETIEN DES LOCAUX

Les logements et locaux communs sont entretenus régulièrement.

Une équipe de techniciens, composée entre autres d'un **électricien**, d'un **plombier** et d'un **paysagiste**, assure au quotidien le bon fonctionnement de la résidence.



LES SERVICES EXTÉRIEURS

Coiffeuse, pédicure et esthéticienne interviennent régulièrement à la résidence à votre demande. Vous avez, bien sûr, le libre choix du prestataire.



ASSURANCE - RESPONSABILITÉ CIVILE

Vous êtes **assuré par l'établissement** au titre de votre responsabilité civile.

VOTRE SANTÉ VOTRE ACCOMPAGNEMENT SUR LE PLAN MÉDICAL



UNE ÉQUIPE AUX PETITS SOINS

Une équipe de soins pluridisciplinaire est composée d'infirmières, d'aides-soignantes, d'aides médico-psychologiques, d'une psychologue, et d'un médecin coordonnateur.

Vous êtes invité à suivre leurs conseils et à accepter leur aide, concernant notamment :

- le bon déroulement de vos **traitements**,
- vos **vaccinations**,
- l'**hygiène générale**,
- le **change du linge** et son renouvellement.

Vous êtes assuré(e) du secret médical.

INFORMATIONS ET LIBERTÉS

Dans le respect du droit, nous garantissons votre liberté d'expression et vous remercions en retour du respect que vous portez à notre personnel dont la seule mission est de toujours mieux vous servir. Vous avez par ailleurs la possibilité de vous faire **élire ou représenter au sein du Conseil de la Vie Sociale** et toute autre instance où votre présence est essentielle.

Les seuls devoirs qui s'imposent à vous sont ceux qui relèvent de la vie en communauté : **respect des autres comme du calme et de la quiétude** que nous entendons préserver au sein de la résidence.

CHARTRE DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPENDANTE

Élaborée en 1999 par la Fondation nationale de gérontologie et par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, la charte des personnes âgées dépendantes met l'accent sur la **qualité de vie**. Elle stipule : "lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est **respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix**, cette charte sera appliquée dans son esprit."

À l'Automne, nous plaçons la **bienveillance comme valeur phare** dans l'exercice de nos métiers d'accueil et d'accompagnement des personnes âgées. C'est pourquoi nous considérons chacun des points de ce texte comme autant de prérequis.

Informations et libertés

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie – domicile personnel ou collectif – adapté à ses attentes et à ses besoins.

Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités.

Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.

*L'automne est
le printemps de l'hiver*

— ”
HENRI DE TOULOUSE-LAUTREC



Groupe l'Automne

1 rue Victor Hugo
44550 MONTOIR-DE-BRETAGNE
Tél. 02 40 45 46 47